



No de résolution  
ou annotation

Formules Municipales No 5614-MST (FLA 792)

**CANADA**  
**PROVINCE DE QUÉBEC**

Procès-verbal de la réunion spéciale du conseil de la municipalité de la Paroisse de Ragueneau tenue à la salle municipale de Ragueneau le lundi 28 mai 2018 à 19 h 30 à laquelle sont présents :

|                          |                          |
|--------------------------|--------------------------|
| Madame Huguette Tremblay | Monsieur Claude Lavoie   |
| Madame Laurence Martel   | Monsieur Romain Bergeron |
| Monsieur Gilbert Dupont  | Madame Roxanne Caron     |

Sous la présidence du maire, monsieur Joseph Imbeault.

2018/05-29

**OUVERTURE DE LA SESSION**

La séance est ouverte à 19 h 30 par le maire, monsieur Joseph Imbeault, qui en est le président.

Madame Marie-France Imbeault, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, fait fonction de secrétaire de la réunion.

2018/05-30

**VÉRIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Les membres du conseil municipal présents constatent que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code municipal.

2018/05-31

**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le maire fait lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par la conseillère, madame Roxanne Caron, et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit accepté tel que lu.

2018/05-32

**APPEL D'OFFRES – ASPHALTAGE – COUR DU CENTRE COMMUNAUTAIRE ÉDOUARD-JEAN**

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Ragueneau a procédé à un appel d'offres sur invitation relativement aux travaux d'asphaltage de la cour du Centre communautaire Édouard-Jean (résolution n° 2018/05-18c);

**CONSIDÉRANT QUE** la compagnie *Les Entreprises Jacques Dufour & fils inc.* est la seule à avoir déposé une offre pour du planage d'asphalte au montant de 43 796,31 \$ taxes incluses;

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par le conseiller, monsieur Claude Lavoie, et résolu à majorité des conseillers que la soumission de *Les Entreprises Jacques Dufour & fils inc.* soit acceptée et payé à même le surplus accumulé.

2018/05-33

**AUTORISATION DE DÉPENSES – CONSTRUCTION DE LA STATION DE RÉDUCTION DE PRESSION (32A, ROUTE 138)**

**CONSIDÉRANT QU'IL** est nécessaire de procéder à la construction d'une nouvelle station de réduction de pression au 32A, route 138;



No de résolution  
ou annotation

2018/05-34

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par la conseillère, madame Huguette Tremblay, et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser une dépense d'un montant maximal de 30 000 \$ pour ces travaux incluant le sciage du périmètre du puit connecteur sous-terrain, l'ouverture pour porte piéton, l'agrandissement du puit existant et de la dalle de béton et le rehaussement des murs du puit existant.

**AUTORISATION D'ACHAT – PURGE AUTOMATIQUE DE FIN DE LIGNE  
(1161, ROUTE 138)**

Il est proposé par la conseillère, madame Laurence Martel, et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser l'achat d'une purge automatique de fin de ligne d'un montant de 4 944,46 \$ (plus taxes et transport applicables) auprès de la compagnie Produits BCM Itée.

2018/05-35

**EMBAUCHE DE PERSONNEL**

**a. JOURNALIER**

**ATTENDU** qu'un poste de journalier temporaire a été affiché;

**ATTENDU** que des entrevues ont été réalisées pour ce poste par le comité de sélection composé de madame Huguette Tremblay, madame Laurence Martel, monsieur André Gagnon et monsieur Médéric Gagnon;

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par la conseillère, madame Roxanne Caron, et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, madame Marie-France Imbeault, à procéder à l'embauche de monsieur Pierre Morin selon les recommandations du comité de sélection et ce, pour une période de trois (3) mois avec possibilité de prolongement au taux horaire en vigueur selon l'entente de travail

**b. BUREAU D'ACCUEIL TOURISTIQUE**

**ATTENDU QUE** des entrevues ont été réalisées pour des postes étudiants de préposé (e) à l'information touristique par un comité de sélection (résolution n° 2018/05-14a);

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par la conseillère, madame Huguette Tremblay, et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, madame Marie-France Imbeault, à procéder à l'embauche de mesdames Émmeraud Tanguay, Sarah Létourneau-Côté et Émy Tremblay pour l'été 2018 au taux horaire en vigueur selon l'entente de travail.

**c. BANDE ESTIVALE**

**ATTENDU QUE** des entrevues ont été réalisées pour les postes étudiants d'animateurs de bande estivale par un comité de sélection (résolution n° 2018/05-14b);

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par la conseillère, madame Laurence Martel, et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, madame Marie-France Imbeault, à procéder à l'embauche de Joanie Lepage, comme coordonnatrice, Ariane Monzerolle, comme animatrice et Brenda Imbeault, comme accompagnatrice pour l'été 2018 au taux horaire en vigueur selon l'entente de travail

**d. ENTRETIEN ET EMBELLISSEMENT**

**ATTENDU QUE** des entrevues ont été réalisées pour des postes étudiants de journalier au département d'entretien et d'embellissement par un comité de sélection (résolution n° 2018/05-14c);



No de résolution  
ou annotation

2018/05-36

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Le maire, monsieur Joseph Imbeault, répond aux questions des personnes présentes.

2018/05-37

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par le conseiller, monsieur Claude Lavoie, et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée à 19 h 40.

Directrice générale  
et secrétaire-trésorière par intérim

Maire

***Je, Joseph Imbeault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.***



No de résolution  
ou annotation

